

2023-062

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DROME  
Mairie de REAUVILLE

## DÉLIBÉRATION N°2023-11-20-51 CONSEIL MUNICIPAL du 20 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt novembre à 18 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 14 novembre 2023

Nombre de Conseillers en fonction : 09

Présents : Monique ALLÈGRE ; Christian BERNARD ; Marc GASSER ; Lauriane MOINE ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE ; Gilles SARACCO.

Absents : Jean-Luc FAUCON ; Vincent GOUDON.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Lauriane MOINE est désignée secrétaire de séance.

### **Objet : Décision modificative n°3 – Budget de la commune 2023**

Monsieur le Maire donne la parole à Monique ALLEGRE qui expose au Conseil Municipal qu'il convient d'ajuster les crédits prévus au budget primitif de la commune.

Elle propose d'effectuer les virements de crédits nécessaires dont le détail figure ci-dessous, pour l'investissement d'un montant équilibré de sept cent dix-huit euros (718.00 €).

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- **Décide** d'approuver la décision modificative suivante sur le budget de la Commune, présentée par compte.

	DEPENSES			RECETTES		
	COMPTE	Libellé	MONTANT	COMPTE	Libellé	MONTANT
INVESTISSEMENT	2088	Autres immobilisations corporelles	348.00 €	1323-13-39	Subvention du Département	718.00 €
	2151-21-39	Installations... Réseaux de voirie	- 408.80 €			
	2158-21-34	Autres installations matériel et outillage techniques	778.80 €			
	TOTAL		718.00 €	TOTAL		718.00 €

VOTE : 7 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

La secrétaire  
Lauriane MOINE

Le Maire  
Norbert PERRIN

Rendu exécutoire par transmission  
au contrôle de légalité le 24 NOV. 2023  
Affiché le 24 NOV. 2023

